

Le Métier

Le/la soudeur STI, dans le respect des instructions qui lui sont données et des critères de qualité attendus, participe à la réalisation d'ensembles de tuyauteries. A l'aide du procédé de soudage à l'arc avec électrode enrobée (SAEE) et du procédé de Tungstène Inerte Gaz (TIG), il procède à l'assemblage de tubes ou d'accessoires de tuyauteries afin d'assurer la continuité de la matière. Il travaille soit « à plat » les pièces et la soudure à effectuer se présentant toujours à l'horizontal, soit « en toutes positions », le soudeur adapte sa posture en fonction du positionnement des pièces à souder. Au sein d'une équipe, le soudeur est placé sous la responsabilité d'un hiérarchique qui lui transmet des instructions de travail verbales ou écrites. Autonome dans la mise en œuvre de son installation de soudage et des équipements connexes, il travaille dans le respect des instructions d'un Descriptif de Mode Opérateur de Soudage (DMOS), obligatoire pour des travaux soumis à réglementation ou réalisés dans le cadre d'un système d'assurance qualité. Le DMOS est, éventuellement, accompagné de plans et d'une liste de fabrication.

Débouchés et évolution

Le/la Soudeur/se qualifié/e est très recherché/e. Les secteurs accessibles par le détenteur du titre sont : la fabrication de constructions métalliques, de réservoirs et citernes métalliques, de générateurs de vapeur, de matériel de levage et de manutention, la chaudronnerie-tuyauterie, la construction navale et maritime, le nucléaire, la chimie.

Modalités d'admission et financement

Avoir la reconnaissance de la qualité de Travailleur Handicapé et la notification de la décision de la CDAPH (orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Possible entrée en cours de formation pour des personnes ayant des acquis professionnels ou validé un CCP.

Pour anticiper les adaptations à mettre en œuvre pendant le parcours, contacter le service formation. Une évaluation médicale préalable est recommandée pour étudier la possibilité d'engager ce parcours (joindre notre Centre).

Coût pris en charge par les organismes d'Assurance maladie. Rémunération prise en charge par le Conseil régional via l'ASP, selon la réglementation en vigueur.

Conditions d'exercice

Le/la Soudeur/se STI exerce dans un atelier pour des travaux de préfabrication, ou sur un chantier pour des travaux de montage sur site. Il intervient pour des travaux neufs, des modifications d'installations, des opérations de réparation ou de maintenance. Le professionnel travaille généralement debout, au sol, parfois dans des endroits exigus ou en hauteur sur échafaudages. Ses interventions peuvent être répétitives ou variées et nécessitent une attention soutenue. Il intervient généralement en aval des monteurs, des chaudronniers ou des tuyauteurs, qui préparent les assemblages ou les pièces qu'il doit ensuite souder. Le soudeur assure l'auto contrôle de son travail.

Selon l'organisation de l'entreprise, le travail peut s'effectuer en horaires réguliers de jour ou postés (2X8 voir 3x8). Le travail est répétitif ou varié exigeant une attention soutenue et exposant à certains risques qui imposent le port de protection individuelle (EPI), ainsi que des équipements de protection collective (EPC).

Le soudeur travaille rarement seul, les projets se font très souvent en collaboration avec d'autres soudeurs.

Possibilités d'adaptation au poste de travail

Les contraintes sont variables selon les établissements, l'accessibilité des sites et les fonctions exercées. Les aménagements peuvent être négociés en fonction des situations de handicap. Ils peuvent porter, par exemple, sur :

- des outils et matériels techniques adaptés (en lien avec la manipulation et le port de charges lourdes),
- le temps et la période de travail (temps partiel)...

Aptitudes et connaissances requises

L'exercice du métier demande :

- une attention soutenue,
- une capacité de concentration,
- une capacité à travailler dans le bruit,
- de l'habileté,
- une grande précision.

Pas de prérequis en terme de niveau de qualification préalable. La formation s'inscrit dans une logique de reconversion. Des évaluations peuvent être réalisées sur site pour une aide à la décision d'orientation (contacter le service formation). Le permis est vivement recommandé.

Parcours de formation

Un module préalable de mise à niveau préparatoire de 3 à 6 mois est conseillé. Ce module permet de remobiliser les capacités d'apprentissage et de prendre confiance en soi, et d'actualiser les connaissances requises : expression orale et écrite, compétences numériques et bureautiques, de confirmer le projet de formation, si besoin par des mises en situation en entreprise.

Programme

Formation organisée en 2 activités pouvant être validées par des Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

Activité 1 : Souder des ensembles de tuyauterie à plat avec le procédé à l'Arc Electrode Enrobée et Tungstène Inert Gas :

- souder des éléments de tuyauterie à plat avec le procédé TIG en monopasse et multipasses,
- souder des éléments de tuyauteries à plat avec les procédés TIG et Arc électrode Enrobée en multipasses,
- contrôler la qualité de ses soudures selon le cahier des charges en vigueur,
- réparer des soudures défectueuses à plat sur des éléments de tuyauterie.

Activité 2 : Souder des ensembles de tuyauteries en toutes positions avec les procédés à l'Arc Electrode Enrobée et Tungstène Inert Gas:

- souder des éléments de tuyauterie en toutes positions avec le procédé TIG en monopasse et multipasses,.
- souder des éléments de tuyauterie en toutes positions avec le procédé TIG et l'Arc Electrode Enrobée en multipasses,.
- réparer des soudures défectueuses en toutes positions sur des éléments de tuyauterie.

- **Durée d'application** 1645 h en Centre (47 semaines) et 175 h en entreprise (5 semaines)
- **Durée de la formation** 52 semaines (1820 heures). Une préparatoire spécifique de 3 mois est incluse dans la formation
- **Dates et délais** Consulter le secrétariat admission pour connaître les places disponibles
- **Validation – Certification** Titre professionnel de niveau 3 ou Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) délivrés par le Ministère chargé de l'emploi.
- **Effectif** 12 places

Vous souhaitez des informations complémentaires sur la formation, contactez :

- le secrétariat de la Réadaptation Professionnelle au 03.21.89.07.25.
- le formateur M HAVART Yannick au 03.21.89.07.20

Vous souhaitez avoir une information sur le taux d'insertion suite à la formation, et sur la satisfaction des stagiaires, consultez le site internet du Centre www.groupe-ugecam.fr/centre-la-molliere